



Programme :

ENSEMBLE [on va plus loin] pour l'Université de Toulouse
Réalizations 2024

Au cours de la première année de mandat, en 2024, Odile Rauzy et son équipe ont mis en œuvre une part de leur programme de campagne de 2023, marquant ainsi une année de progrès et d'engagement pour l'Université Toulouse III-Paul Sabatier devenue Université de Toulouse. Cette période a été marquée par des étapes majeures dans la concrétisation du projet stratégique de l'établissement, plaçant la collégialité, la transition écologique, l'innovation et la réussite étudiante au cœur de ses priorités. Une liste non-exhaustive des principales réalisations est proposée ici.

Les réalisations 2024 sont résumées par grandes thématiques :

- Gouvernance et Pilotage
- Transition écologique et sociétale
- Recherche
- Innovations, partenariats et Grands Projets
- Formation et vie étudiante
- Sciences avec et pour la société
- Relations européennes et internationales
- Ressources humaines et qualité de vie au travail
- Patrimoine, logistique, prévention et sécurité
- Numérique

1. Gouvernance et pilotage

Pour le collectif Ensemble, la collégialité, la subsidiarité, levier de la démocratie participative, et la mise en responsabilité de tous les niveaux d'organisation de notre établissement sont la clé de notre réussite collective. Pour coordonner le tout, des **dialogues de gestion réguliers**, sous forme de rencontres entre les équipes politiques et administratives et les directions des composantes, permettent d'identifier les projets spécifiques et de s'inscrire dans une allocation dynamique des moyens. De même, les échanges avec les directoires de recherche sont réguliers, notamment lors des bureaux des directoires mensuels et au sein du Conseil des Directeurs des Composantes (CDDC) devenu Conseil de Directeurs des Composantes et Pôles de Recherche (CDDCPR) dans l'Université de Toulouse.

Au niveau de l'administration centrale, **la première priorité a été de recruter un Directeur Général des Services**, dont le poste était vacant depuis deux ans. Ce renforcement du pilotage administratif, pour accompagner nos ambitions stratégiques, a été complété par le **recrutement de la DGS Adjointe du domaine Recherche, Innovation, Valorisation, International (DRIVI)** en septembre, et le **renouvellement du DGS Adjoint du domaine Formation et Vie Universitaire (DFVU)** en octobre.

Afin de doter notre établissement d'une ligne stratégique partagée, **4 schémas directeurs ont été produits**. Ils concernent le Numérique (mise à jour du SDN), la Transition Écologique et Sociétale (SD-TES), la Vie Étudiante (SDVE), le Patrimoine (SPSI). Comme détaillé dans les sections correspondantes, ils nous engagent dans les années qui viennent sur de nombreuses actions concrètes, tout comme notre récente Stratégie de la Science Ouverte.

Un **Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performance (COMP)** a été proposé au Ministère fin 2024. **Il porte sur plus de 8 M€ de moyens supplémentaires** pour notre établissement dans les 3 prochaines années. Les échanges avec le Ministère sont très encourageants et ce contrat sera signé dans les prochaines semaines.

Enfin, désignée par ses partenaires comme cheffe de file pour élaborer une stratégie de recherche et formation commune, **l'Université Toulouse III-Paul Sabatier s'est transformée en Établissement Public Expérimental (EPE) au 1^{er} janvier 2025**, avec l'École d'Ingénieurs de Purpan comme nouvelle composante. Cette étape importante a été le fruit d'un travail de dialogue et de concertation avec les nombreux partenaires du site dès la mise en place de la nouvelle équipe, dans le respect de la diversité de l'écosystème local. La communauté universitaire a été informée du processus dans les instances représentatives, à l'occasion d'assemblées, mais aussi via une page web dédiée munie d'une « Foire aux Questions » (FAQ). Ainsi ont été co-construits avec la communauté universitaire, les statuts du nouvel établissement, son règlement intérieur provisoire et les conventions avec les associés et partenaires de l'EPE.

2. Transition écologique et sociétale

Le collectif Ensemble s'engage dans une stratégie de transition écologique et sociétale (TES) ambitieuse, concrétisée par l'adoption d'un Schéma directeur en 5 grands axes et la demande de moyens spécifiques au COMP. Ce schéma directeur, adopté par le Conseil d'Administration en juillet 2024, a été le résultat d'une démarche contributive ayant impliqué toute la communauté universitaire à l'occasion de trois journées d'ateliers participatifs mobilisant plus de 70 participants en moyenne, l'objectif étant que chacune et chacun s'approprie à son niveau la démarche et y contribue.

Par ailleurs, un **Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER)**, dont les travaux ont été lancés à l'automne 2024, est en cours d'élaboration. Là aussi, il se veut le fruit d'une démarche participative des acteurs concernés.

En ce qui concerne l'enseignement, l'enjeu est la sensibilisation à la TES de l'ensemble de la communauté. **Le festival Futurs Proches du 3 octobre 2024**, commun à tous les établissements du site, a mobilisé plus de 4 500 participants autour de 40 événements portés par l'ensemble des composantes, sur les campus de Toulouse, Auch et Castres.

La réduction de l'impact environnemental, carbone et énergétique de nos activités est aussi une préoccupation majeure. Pour promouvoir les **mobilités douces**, notre établissement participe à l'élaboration du plan de mobilité inter établissement (PDMIE) porté par la COMUE. Outre l'organisation d'événements de sensibilisation, une enquête sur les déplacements fin 2024 mènera à la définition d'un plan d'actions. Un **projet d'ombrières photovoltaïques en autoconsommation sur les parkings du campus sciences** est à l'étude. La **réduction de l'impact du numérique** se concrétise par l'incitation à la migration de machines vers les data-centres du DROCC, et le financement de prochains travaux énergétiques au bâtiment ICN.

3. Recherche

Pour faire avancer les connaissances, les transmettre à nos étudiants et répondre aux attentes de la société, les unités de recherche et leurs personnels, enseignants-chercheurs, chercheurs, BIATSS, ITA, doctorants, sont les premiers à devoir être accompagnés au quotidien. Ce qui se décline en deux volets : le développement des moyens de la recherche et la simplification des circuits administratifs.

Pour les MCF récemment recrutés, nous avons mis en place en 2024 le « pack booster », afin de leur permettre de continuer à avoir une activité de recherche productive : une dotation de recherche de 10 k€ la première année, une proposition de financement d'un stage de M2 la troisième année, et une voie réservée de financement d'allocation doctorale au bout de 4 ans. Les critères d'attribution et le mode d'évaluation des **appels d'offre de la Commission de la recherche** (pour près d'1 M€ en 2024) ont été affinés afin de mieux cibler les équipes en ayant le plus besoin.

L'expérimentation de la simplification administrative de la recherche consécutive au rapport Gillet, initiée fin 2023, s'est poursuivie tout au long de l'année 2024, portée par l'université et en collaboration avec 4 organismes nationaux de recherche (CNRS, Inserm, INRAE, IRD). Les réflexions ont porté sur de nombreux sujets concernant en premier chef soit les acteurs de la recherche eux-mêmes, soit les directions d'unités, soit les services administratifs. Malgré les blocages identifiés, inhérents aux règles propres à chaque organisme de recherche, plusieurs pistes de simplification ont été identifiées et expérimentées.

Pour rendre la connaissance accessible à la société et lutter contre la désinformation, la **Science Ouverte** est également un axe stratégique prioritaire de notre établissement, porté par le SCD. Notre Stratégie Science Ouverte a été adoptée par le conseil d'administration en novembre 2024, accompagnée de la signature de la Déclaration de Barcelone.

Initiée en 2023 et menée par la DReV en collaboration avec les directoires de recherche et les directions d'unité, la **Cartographie de la recherche**, permettant la caractérisation de l'activité des laboratoires, de leurs interactions avec les autres laboratoires du site, et de leurs compétences techniques, est en cours de finalisation. Elle contribuera à rendre visible notre activité de recherche et alimentera les prochains rapports d'autoévaluation du HCERES. Un des volets de cette cartographie concerne les thématiques de recherche en lien avec la **Transition Écologique et Sociétale**, comme prévu dans le SD-TES.

4. Innovations, partenariats et Grands Projets

La mise en place effective du **domaine Recherche, Innovation, Valorisation, International (DRIVI)** suite à la **nomination d'une DGS Adjointe** de ce domaine en septembre 2024 permettra un pilotage coordonné des directions dédiés et une meilleure synergie dans nos activités de recherche. Ainsi, **Le Catalyseur Paul Sabatier** a fait évoluer son offre d'accompagnement avec la mise en place d'un comité de sélection dédié à l'intégration des projets innovants. Après une période de 2 ans d'intégration au "Reso IP+", Le Catalyseur a passé l'audit de labélisation avec succès et fait maintenant partie de ce réseau des incubateurs et pépinières d'entreprises soutenus par la Région Occitanie. Afin d'améliorer sa visibilité, la **Fondation Catalyses**, après un travail important de sécurisation financière en 2023, a poursuivi sa refonte au travers d'un travail de réflexion mené par les membres du Conseil de gestion sur les valeurs et les objectifs devant être portés par la structure.

Les « **Grands projets** » sont les projets de site structurants, multi-structures, multithématiques (recherche, innovation, science et société, innovation) et dotés d'un budget conséquent. La variété des appels à projets auxquels nous répondons (AMI-CMA, Cluster, CMQE, ERC, EUR, PUI, PIA, plateformes...) rend leur mise en œuvre complexe, nécessitant une réponse au cas par cas. En 2024, **le Pôle Grands Projets a ainsi coordonné des actions pour 73 projets** (incluant 21 projets TIRIS).

L'établissement s'est également impliqué comme chef de file ou partenaire sur des thématiques émergentes comme l'intelligence artificielle avec **l'IA Cluster ANITI, qui a marqué le renouvellement en 2024 du projet 3IA** ; la mobilité intelligente avec le Campus des Métiers et des Qualifications d'Excellence (CMQE) « Mobilité et Transport Intelligent » et le défi clé MIDOC (Mobilité Intelligente et Durable en Occitanie). Ce dernier défi s'appuie sur la plateforme autOCampus du **GIS neOCampus** qui s'est agrandi en 2024. **Notre Université s'inscrit également dans la stratégie régionale sur l'hydrogène vert et ses applications**, avec une participation forte dans le projet GENHYO et le développement de la plateforme Technocampus H2 à Francazal.

En 2024, **l'université a participé au lancement opérationnel du Pôle universitaire d'innovation (PUI) du site (2024-2028)**, en y apportant son expertise, en lien avec les établissements partenaires. Elle a suivi la création de 3 start-ups issues de la valorisation des résultats d'unités de recherche.

5. Formation et vie étudiante

Pour assurer la mission essentielle de l'université en termes d'accueil, de réussite et d'insertion professionnelle des étudiants, **nous avons fait évoluer notre offre de formation pour améliorer sa lisibilité et la simplifier**, à commencer par le complexe dispositif PASS-LAS : calendriers, processus de sélection, offre de LAS ont été améliorés, et la réflexion pour une simplification du dispositif a été engagée. **Un nouveau dispositif pour les « décrocheurs » a été instauré en L1 STAPS**. Les **Minor Programs de TIRIS** sont venus enrichir l'offre de formation, et un **nouvel AMI-CMA** a démarré en 2024.

Pour **sensibiliser les étudiants aux violences sexuelles et sexistes**, une formation obligatoire a été expérimentée sur certaines formations en 2023-24 et sera étendue à toutes les formations de L2 et M1 en 2024-25.

Très récemment, **une charte sur l'utilisation éthique et éclairée de l'IA générative** par les étudiants a été rédigée et est en cours de validation par les conseils centraux. Une fois votée, elle servira de base pour intégrer l'utilisation de l'IA générative dans le règlement des études. Elle concerne également les usages de l'IA dans les laboratoires.

Concernant la **vie étudiante**, différentes actions ont été entreprises pour favoriser les relations avec les étudiants et les associations étudiantes, notamment la **relance du conseil des étudiants et la mise en place d'un groupe de travail « vie étudiante »** constitué des référents de la vie étudiante de l'université et des partenaires (CROUS, SIMPPS, etc.). Différentes mesures ont été lancées (moyens dédiés pour congrès étudiants non pris en charge par CVEC, soutien à la Junior Entreprise) ou sont en cours de mise en œuvre (mise en place de congés pour dysménorrhée à la rentrée 2025). Dans le cadre du **développement du « sport pour tous »** inscrit dans le SDVE, de nouvelles installations ont été financées et une offre plus dense et variée est proposée. Enfin, l'établissement a mis en place, avec l'aide de la Faculté de santé, une aide aux **soins dentaires**.

6. Sciences avec et pour la société

Afin de diffuser les résultats scientifiques dans la société, il faut nous adresser à tous les publics : scolaires, étudiants, enseignants, administratifs, citoyens, élus, entreprises.

Ainsi, l'Université accompagne activement la **candidature du Pic du midi de Bigorre et de son Observatoire au patrimoine mondial de l'UNESCO**, afin d'accroître la visibilité de la recherche dans notre région. Le Pôle communication et la Cellule images et création de l'université, en lien étroit avec le service communication de l'OMP et du Syndicat Mixte du Pic du Midi travaillent à la valorisation de cette candidature. La candidature en est dans la troisième et dernière phase de sélection française.

Nous avons également lancé un projet de **Plateforme d'aide à la décision pour des élus** au niveau local et européen par un groupe d'experts scientifiques académiques identifiés et volontaires, sur des thématiques qui ont un fort impact sociétal. Un groupe de travail est en place pour caractériser les thématiques à inclure, identifier les experts volontaires et proposer une version pilote pour septembre 2025 qui sera présentée à un groupe d'élus du pays de Bigorre et de la métropole toulousaine.

Par ailleurs, la diffusion du cycle de **conférences scientifiques grand public « Les Ouvertures » a été étendue en direct dans 6 villes universitaires d'équilibre d'Occitanie volontaires**, Auch, Cahors, Figeac, Foix, Millau et Rodez. Ainsi, la première conférence de novembre 2024 a été vue par plus de 450 personnes, sur site ou hors site. L'objectif est de renforcer le maillage des villes, voire villages participants dans la région Occitanie-Ouest.

7. Relations européennes et internationales

Pour consolider la structuration des relations européennes et internationales de l'établissement, augmenter la mobilité étudiante et mettre en œuvre et soutenir les dispositifs qui participent à notre visibilité à l'international, la **Commission Relations Européennes et Internationales a été créée en 2024**, réunissant les responsables relations internationales des composantes, des représentants des directoires, des services et des élus des personnels et étudiants de la CR et de la CFVU, ainsi que les vice-présidents de la Commission de la recherche et de la Commission formation et vie universitaire. La mise en place du domaine DRIVI a en particulier permis de replacer la recherche dans le contexte des relations européennes et internationales.

La tenue de la **conférence annuelle de « l'European Association for International Education » (EAIE) à Toulouse** en septembre 2024 a sans aucun doute été un événement phare et unique qui a participé au rayonnement de notre université. Cette dernière a participé activement au salon (une centaine de partenaires ou potentiels partenaires rencontrés). De plus, nous avons organisé une « Campus Experience » ayant regroupé une soixantaine de visiteurs provenant de pays européens mais également de Chine, Bangladesh, Canada, ou encore du Royaume-Uni.

La politique de **bourses d'aide à la mobilité** constitue un levier majeur pour accompagner les étudiants dans leur projet. Divers dispositifs coexistant, une réflexion a été menée quant aux critères d'attribution. Cette réflexion était indispensable dans un contexte de changement de la politique d'aide de la région Occitanie. S'appuyant sur le travail de la Commission bourse, cette politique a été votée et présentée en CFVU et le sera désormais annuellement.

L'université est impliquée dans de nombreux projets structurants, au titre de partenaire ou de

coordinateur (Erasmus+ Capacity Building, Erasmus+ Mobilité Internationale de crédits, Interreg POCTEFA et Interreg SUDOE). **Nous accompagnons le projet STAR porté par la COMUE**, visant à la création d'un service à l'échelle du site toulousain pour le montage de projets de recherche et formation, ce qui constitue un élément structurant pour la stratégie internationale de l'université et du site.

8. Ressources humaines et qualité de vie au travail

Notre ambition au niveau est de placer au cœur de notre projet les femmes et les hommes qui travaillent à l'université.

La **campagne d'emplois 2025** permettra le déploiement de nombreux concours à la titularisation et de promotions, pour l'amélioration des carrières des BIATSS et des enseignants-chercheurs (EC).

Pour les BIATSS, nous avons également instauré des dispositifs d'accompagnement de préparation au concours et les compositions des comités de lecture ont été revues pour y assurer une représentation équitable de tous les acteurs. **Pour les EC**, nous avons révisé les procédures concernant les primes et avancements, en renforçant le rôle des Groupes d'Avancement (GAEC) pour s'appuyer sur une expertise au plus proche des personnes concernées. **Les enseignants du second degré (ESAS)** ont bénéficié de la mise en place d'une prime d'intéressement pour compenser en partie l'écart entre leur prime (PES) et celle des EC (RIPEC C1). **Les primes fonctionnelles ont été réévaluées et élargies**, ce qui concerne l'ensemble des catégories de personnels.

Une enquête sur la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) a été lancée en 2024 pour établir un diagnostic précis et orienter efficacement les actions à venir dans le cadre du plan d'action 2025.

L'université s'engage résolument dans la promotion de l'égalité professionnelle, la lutte contre les discriminations, et l'intégration des besoins spécifiques des personnels en situation de handicap ou en difficulté. **Le dispositif Accompagnement, Veille et Écoute (AVEC)**, véritable guichet unique, offre désormais un soutien personnalisé aux membres de la communauté universitaire confrontés à des situations de détresse psychologique, de difficultés socio-économiques, de discriminations ou de violences sexistes et sexuelles. Le soutien financier de l'État par le biais du dialogue de performance 2024 a permis de recruter deux personnels pour ce dispositif.

Afin de promouvoir l'inclusion, **un comité de pilotage pour le handicap a été créé**, représentant personnels et étudiants, afin de construire et valider la stratégie de l'établissement dans le ce domaine.

9. Patrimoine, logistique, prévention et sécurité

Pour piloter le développement des campus, garantir le déploiement du Programme Annuel de Prévention et renforcer les fonctions logistiques, le **nouveau Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI) 2024-2029** a fait l'objet de nombreux dialogues internes techniques et politiques avec les services et les composantes. Il comprend une maquette détaillée et calendrier des opérations de GER (Gros Entretien Rénovation), ainsi qu'une prévision de financement argumentée et pertinente. Il prévoit de passer d'un état satisfaisant pour 49 % des bâtiments à 65 %, et de réduire de 24 % à 9 % la part de ceux dont l'état est non-satisfaisant.

Côté opérations immobilières d'ampleur, **la construction du futur bâtiment recherche Chimie**

Matériaux Procédés (CMP) a débuté en juin 2024. Il permettra d'ici peu de reloger les laboratoires de chimie du campus sciences dans des locaux modernes et fonctionnels.

Concernant le **Centre Universitaire d'Enseignement et de Recherche en Santé (CUERS, phase 1)**, les arbitrages sur la localisation (campus Rangueil) et le contenu de l'opération ont été rendus et approuvés par le Comité de Pilotage des financeurs. Le programme a été élaboré, l'appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre a été lancé. Les réflexions sur la relocalisation de la recherche située en Pharmacie ont été réactivées.

D'autres opérations complètent le paysage : LAPLACE 3R2 (finalisation du marché de travaux et bouclage du tour de table financier), CCEUR OMP (lancement du concours de maîtrise d'œuvre et suivi du projet d'aménagement Roche-Belin piloté par le CNRS), IUT PONSAN, GEOTECH et 4TP4 (suivi des travaux en cours, compléments d'aménagements, anticipation des déménagements...), 4R3 (lancement de la consultation en vue de l'élaboration du programme de réalisation de logements et services en concession), 3A (récupération de la maîtrise d'ouvrage par l'université), hors Toulouse (les opérations sur Castres et Auch sont suivies, le site OMP de Bagnères en cours de vente, les sites de Luchon devraient sortir intégralement du périmètre).

La mise en place du **Groupe d'Intérêt Public (GIP) Pic du Midi de Bigorre, pilotant la candidature à l'inscription à l'UNESCO** a été réalisée (voir la section Sciences avec et pour la société). Les études de structuration de la gestion patrimoniale au sommet sont lancées.

10. Numérique

Une dynamique renouvelée de collaboration a été instaurée entre les différents services informatiques de l'université. La prise en compte des besoins des utilisateurs a également été un élément important. Parallèlement, des efforts sont déployés pour promouvoir la transition écologique et sociétale au sein de l'établissement. **Notre ambition est celle d'un numérique plus responsable, centré sur l'utilisateur, et du partage des bonnes pratiques.**

Ainsi, en 2024, l'université a renforcé sa gouvernance numérique en redynamisant la coordination des moyens informatiques entre la direction centrale, les composantes et laboratoires de l'université, conformément aux recommandations de la Cour des comptes. **Un Comité de pilotage numérique a été créé** pour améliorer la coordination et la communication entre les services, garantissant une couverture aussi complète que possible des besoins numériques de l'université tout en maintenant la subsidiarité. **Une Administratrice des données, algorithmes et codes de la recherche (ADAC)** a été nommé par la Présidente.

Dans le cadre de son engagement écologique, l'université a encouragé la migration vers le datacentre régional et a modifié le modèle économique de l'hébergement au bâtiment ICN pour le rendre cohérent avec les moyens financiers des laboratoires (vote au CA de juillet 2024). Un audit du datacentre ICN a été réalisé, et des travaux énergétiques sont programmés pour 2025. L'utilisation du Cloud Recherche Occitanie (CROCC) a été promue, et un guide de bonnes pratiques pour les achats numériques responsables est en cours de rédaction. Pour les étudiants, une **Charte du bon usage de l'intelligence artificielle générative a été rédigée** et est en cours de validation dans les conseils centraux, augmentant la sensibilisation aux usages responsables de l'IA qui va probablement bouleverser nos pratiques pédagogiques dans un futur proche. **Le projet de refonte de l'ENT étudiant a été lancé** pour améliorer son accessibilité et sa fonctionnalité.